

**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET** : Modification de la composition des membres du Conseil Municipal au sein de la SEM

Séance du 12 janvier 2022,

L'an deux mille vingt-deux, le douze janvier, à dix-neuf heures et huit minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle des fêtes de Hauteville-Lompnes sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le cinq janvier deux mille vingt-deux.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 25**

Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BERGEOT, Didier BOURGEOIS, Olivier BROCHET, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Christine MARTINE, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-Hélène PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER.

**Membres absents excusés avec pouvoir : 3**

Corinne BOYER pouvoir à Madame Gaëlle FORAY  
Maria GUILLERMET pouvoir à Monsieur Le Maire  
Sonia ZANI pouvoir à Madame Karine LIEVIN

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 1**

Jessie MARIN

**Secrétaire de séance** : Mme Claire BILLON BERTHET

**25 présents, 3 pouvoirs, soit 28 votants.**

**Vu** l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°2020-40 portant désignation des représentants communaux au sein du Conseil d'Administration de la SEM

**Vu** la délibération n°2021-170 portant désignation des représentants communaux au sein du Conseil d'Administration de la SEM

Lors du Conseil du 15 décembre 2021, le Conseil Municipal a pris connaissance de la démission de Mme Stéphanie PERNOD BEAUDON de son mandat d'administrateur de la SEM de Plateau d'Hauteville.

Cette démission a été motivée par les recommandations de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique laissant penser que la démission de Mme Stéphanie PERNOD BEAUDON était une obligation.

Or, il s'avère qu'il n'existe pas d'incompatibilité entre le mandat de Vice-Présidente déléguée à l'économie, la relocalisation et à la préférence régionale à la Région Auvergne-Rhône-Alpes et celui de la Présidente de la SEM de Plateau d'Hauteville et la démission de Mme Stéphanie PERNOD BEAUDON ne devait pas être justifiée par ce seul motif.

La délibération est donc entachée d'une erreur de fait et doit être retirée.

Ce retrait a pour conséquence le rétablissement de la liste des administrateurs tels qu'ils étaient désignés avant la délibération du 15 décembre 2021, comme suit :

<b>Conseil d'administration de la SEM</b>	<b>NB</b>	<b>Membres</b>
Conseil d'administration de la SEM du Plateau d'Hauteville – membres issus du Conseil Municipal	8	<b>Jacques DRHOVIN</b> <b>Alain MASSIRONI</b> <b>Jean-Michel CYVOCT</b> <b>Didier BOURGEOIS</b> <b>Le Maire Philippe EMIN</b> <b>Sébastien BEVOZ</b> <b>Solange DOMINGUEZ</b> <b>Stéphanie PERNOD BEAUDON</b>

**A l'unanimité,**

**Le Conseil Municipal,**

**- RETIRE la délibération du 15 décembre 2021**

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire,  
Philippe EMIN

